



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
TARN



Diagnostic écologique

Commune du Séquestre



Rédaction et réalisation

Nicolas Gal, Evelyne Haber

Crédits photos

Evelyne Haber

Nicolas Gal

Jean-François Bousquet

Jean-Marc Cugnasse

Christian Aussaguel

Amaury Calvet

Régis Schmitt

Jean-François Noblet

David Alquier

Gérard Bismes

Benjamin Long

Yves Lebreton

Francis Bonnet

Gérard Alric

Patrice Delgado

Relecture

Evelyne Haber

Christophe Maurel

Coordonnées de l'association

LPO Tarn

Place de la Mairie

BP 20027

81290 LABRUGUIÈRE

Tel : 05 63 73 08 38

tarn@lpo.fr

Photos de couverture : Vue sur la commune du Sequestre (N. Gal), Orchis pyramidal avec zygène (N. Gal), Rougegorge familier (N. Gal), Leuzée conifère (N. Gal), Agrion jouvencelle (N. Gal), Nielle des blés (E. Haber), Bassin d'orage (E. Haber), Mésange bleue (N. Gal)

Sommaire

Introduction	1
Méthodologie	1
Le site d'étude	1
Résultats.....	3
Physionomie du site / Habitats	3
Faune.....	7
Les oiseaux	7
Les papillons de jour	8
Les odonates	8
Les reptiles	8
Les mammifères.....	8
Préconisations de gestion	11
Poursuivre et accentuer la gestion différenciée	11
Aménager les dents creuses	12
Reméandrage / renaturalisation.....	13
Sécurisation (vitres, trous).....	14
Refuges LPO	15
Animations	15
Gîtes pour la faune.....	16
Fiche action : installer un nichoir	17
Annexes.....	1
Oiseaux.....	1
Mammifères.....	10
Reptiles	11
Amphibiens	11
Odonates.....	11
Papillons de jour	12

Ophrys bécasse (N. Gal)

Introduction

Depuis plusieurs années, la commune du Sequestre a initié une démarche environnementale pour améliorer le cadre de vie de ses habitants.

Cette année, pour aller plus loin dans cette démarche, la commune a décidé de réaliser un diagnostic écologique. Ce travail constitue un premier état des lieux, non exhaustif, de la faune et des habitats des espaces publics de la ville. Le but est d'inventorier les espèces, les groupes d'espèces ou d'évaluer les différents habitats de ces espaces communaux afin d'en évaluer l'intérêt écologique.

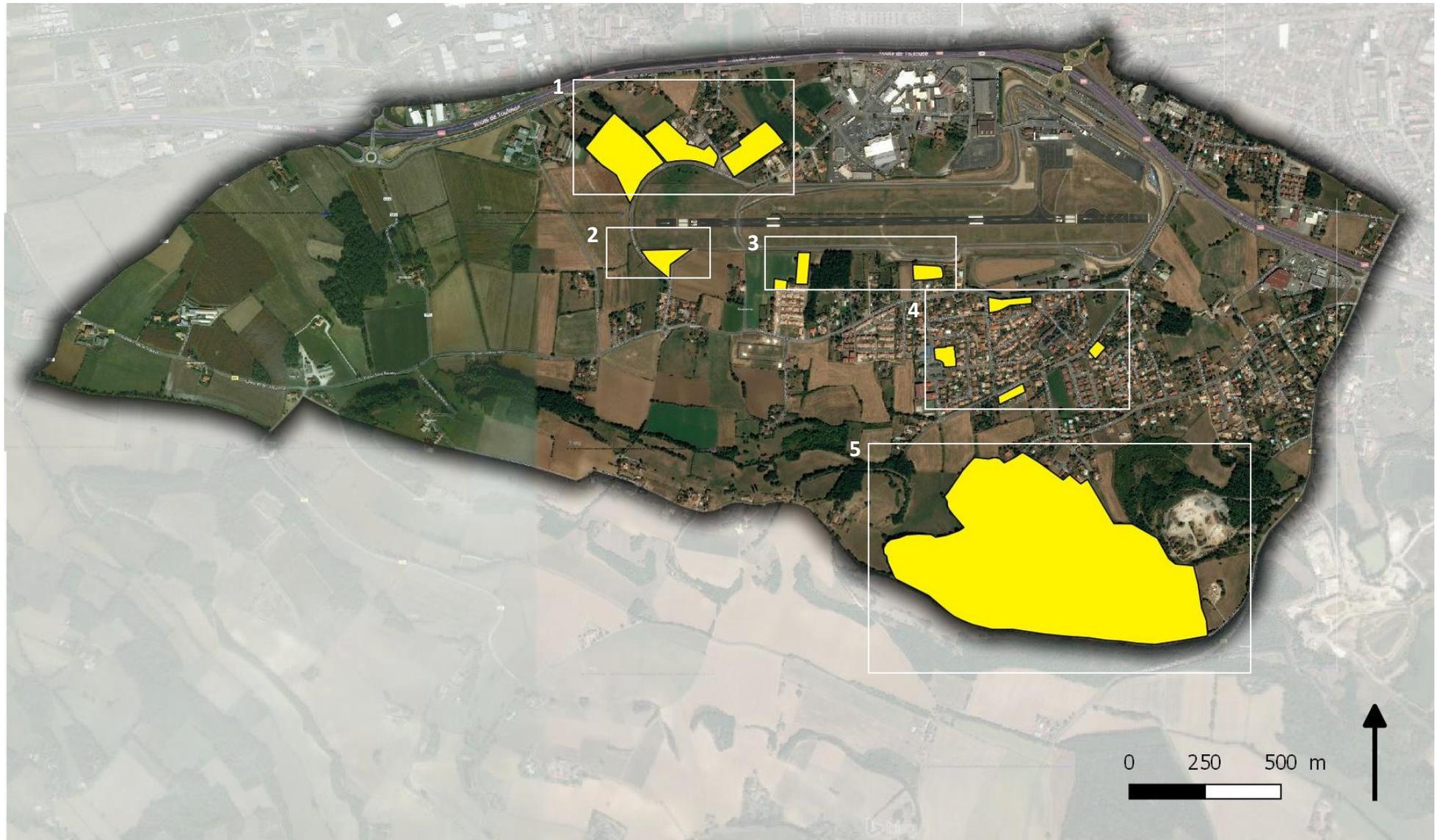
Ce diagnostic est un porté à connaissance en vue de préserver le patrimoine naturel, d'améliorer les mesures de gestion et de recourir à des aménagements en faveur de la biodiversité.

Méthodologie

Pour réaliser ce diagnostic écologique, 3 journées de terrain ont été consacrées aux inventaires d'espèces mais aussi à l'étude des milieux naturels présents, des éléments favorables à la biodiversité dans un contexte urbain et des éléments qu'il est possible d'améliorer. Les prospections naturalistes se sont déroulées sur les terrains appartenant à la commune tout en gardant un regard global sur le fonctionnement écologique de l'ensemble du territoire.

Nous avons essayé d'étaler les inventaires sur deux saisons (printemps et été) qui sont les plus favorables pour ce genre de diagnostic naturaliste. Une journée de prospection a été réalisée à la fin du printemps, le 27 mai, deux autres journées l'été, le 13 juin et le 4 juillet. Ces prospections ont été effectuées par un employé de la LPO Tarn et/ou par une bénévole de l'association.

Le site d'étude



L'aire d'étude est composée de 11 sites répartis dans ce rapport en 5 secteurs. Le secteur 1 est constitué de terrains de sports, le secteur 5, d'un boisement sur une zone calcaire et les autres secteurs, d'espaces verts urbains ou de bassins d'orages.

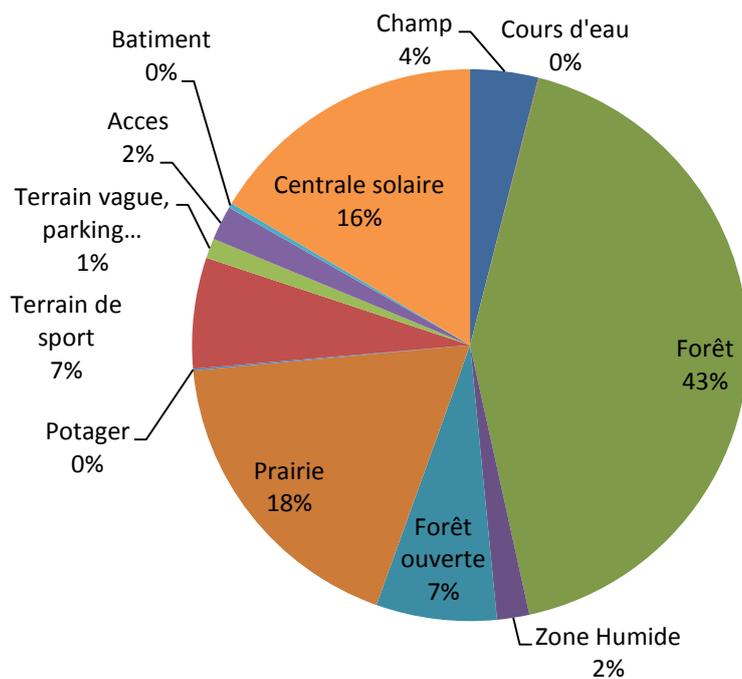
Résultats

Physionomie du site / Habitats

Dans ce rapport, nous avons distingué les habitats suivants. Il s'agit d'une distinction simplifiée.

Type de milieu	Surface (Ha)	Description
Forêt 	21,8	Le boisement est essentiellement présent au sud de la zone étudiée dans le secteur 5. Il s'agit d'une chênaie sur un substrat calcaire, propice aux espèces forestières appréciant les stations chaudes.
Prairie 	9,3	Sur plusieurs secteurs on trouve des prairies de tailles variables et de substrats différents. La plus grande jouxte la forêt du secteur 5 et est favorable à de nombreuses plantes de milieux secs et calcaire, notamment des orchidées. Cela constitue également un milieu de chasse pour les rapaces.
Centrale solaire 	8,4	La centrale solaire située au sud du secteur 5, est positionnée sur une prairie calcaire sèche à humide (dans certaines micro dépressions et/ou sols compactés). Ce milieu, mise à part les panneaux solaires, peut se révéler intéressant pour la flore notamment.
Forêt « ouverte » 	3,6	Forêt ou lande composée de petits arbres ou d'arbustes clairsemés. Milieu riche en biodiversité en général.
Terrain de sport 	3,3	Les terrains de sport sont situés au nord de la commune. Ils ne présentent pas d'intérêt d'un point de vue naturaliste.
Champ 	2,0	Champ cultivé dans le secteur 5 au nord de la forêt. Ce milieu est peu favorable à la biodiversité car fortement artificialisé (mono spécifique, passage d'engins agricoles...). Mais il peut constituer un habitat de chasse pour les rapaces et permettre à des plantes messicoles de se développer s'il n'y a

Accès	1,0	pas de pesticides. Accès goudronné permettant de relier une zone de dépôt de matériaux
Zone humide	1,0	Milieu assez rare et menacé à l'échelle mondiale, cette zone humide sur substrat calcaire est favorable à de nombreuses espèces (amphibiens, reptiles, odonates, orchidées de milieux humides...).
		
Terrain vague, parking...	0,6	Il s'agit du parking des terrains de sports et d'une zone de stockage de matériaux.
Bâtiments	0,1	Ce type d'habitat moderne présente tel quel peu d'intérêts pour la biodiversité. Mais il peut être aménagé pour être plus favorable.
		
Potager	0,05	Potager collectif situé à côté de la nouvelle cantine. Milieu intéressant pour les « oiseaux des jardins » merle, rougegorge..., et la petite faune en général (hérisson...).
		
Cours d'eau	0,02	Cours d'eau temporaire dans un fossé bétonné à l'intérieur d'un bassin d'orage. Des aménagements permettraient de rendre ce lieu favorable à la biodiversité.
		



A l'extérieur des sites étudiés, d'autres secteurs ou observations ont retenu notre attention :



Haies

Les haies constituent des milieux très riches en biodiversité, surtout si elles sont composées de plusieurs strates, de végétaux autochtones et diversifiés. Ce sont des milieux importants à préserver. Plusieurs haies de ce type sont présentes, ce qui est remarquable pour une commune urbanisée.



Plantes messicoles

Dans certains champs il est possible de rencontrer des plantes messicoles, c'est-à-dire des fleurs qui poussent en même temps que les céréales. C'est le cas ici de la Nielle des blés (*Agrostemma githago*), trouvée en bord de champs près d'un trottoir. Il s'agit d'une plante en forte régression en France du fait de l'utilisation de pesticides et de la disparition d'habitats favorables. Les messicoles font actuellement l'objet d'un Plan National d'Actions, d'où l'importance de les protéger.



Fossés et bords de routes et chemins

Un milieu très riche car l'urbanisation et l'agriculture moderne forcent la faune et la flore sauvages à trouver refuge dans ces espaces. En effet, nombre d'orchidées, d'autres plantes et de la faune associée (papillons, orthoptères, pollinisateurs, petits mammifères...) vivent dans ces « îlots » de biodiversité.



Ces fossés doivent être fauchés tardivement (pas avant août/septembre).



Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*) en bord de chemin, butiné par une zygène.

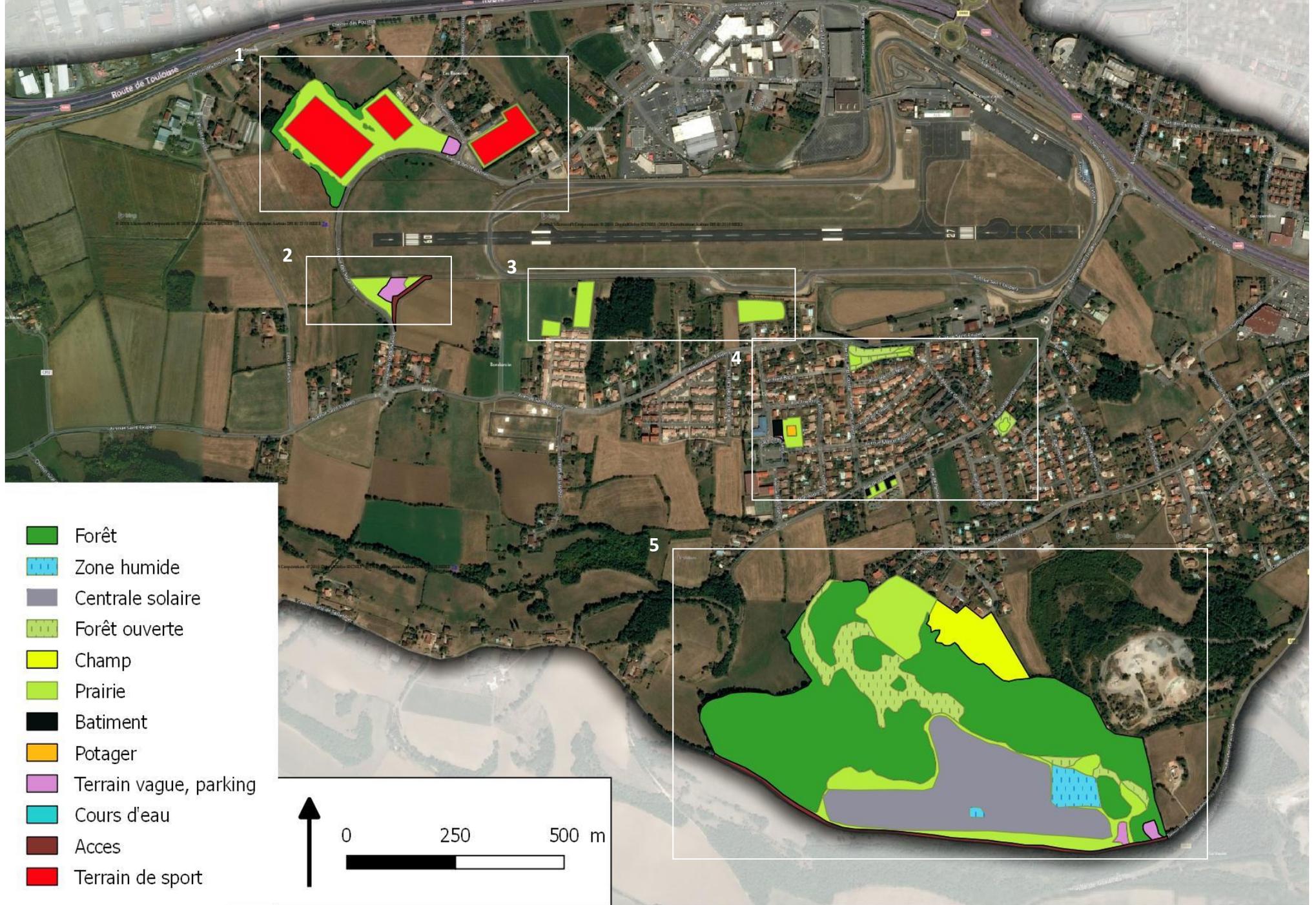
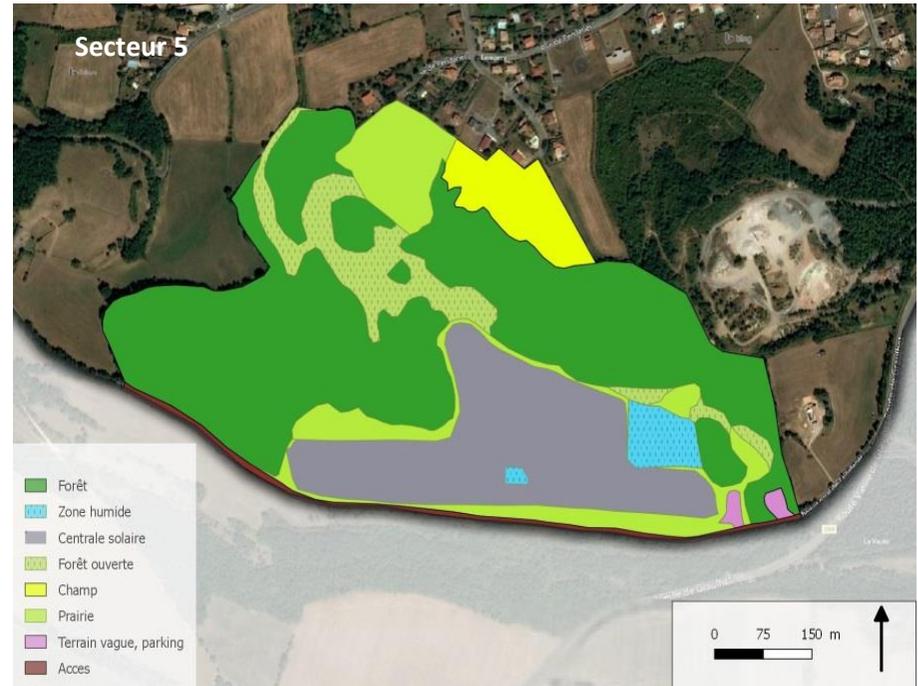
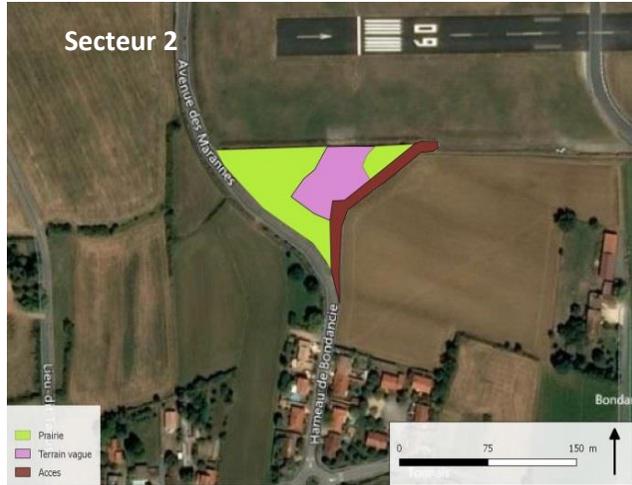


Figure 1 : Habitats simplifiés présents sur l'aire d'étude

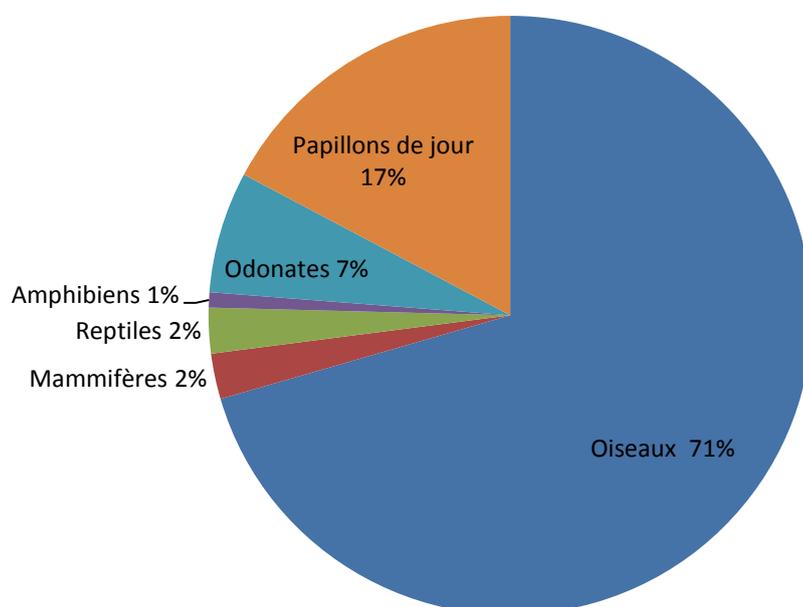


Faune

Nous avons axé nos recherches sur les 6 taxons les plus connus en France : oiseaux, mammifères, amphibiens, reptiles, odonates, et papillons de jour.

L'extraction de la base de données Faune Occitanie sur l'ensemble de la commune, et nos passages sur le terrain montrent que la commune du Séquestre accueille 86 espèces d'oiseaux, 3 mammifères, 1 amphibien, 3 reptiles, 8 odonates et 21 espèces de papillons de jour. Ces chiffres comprennent les individus se reproduisant sur la commune ou à proximité et les individus de passage (migration, erratisme etc...) (Annexe 1).

Les résultats sont globalement conformes à ce que l'on pourrait attendre d'une commune périurbaine. Néanmoins le nombre d'espèces est relatif et certainement sous-évalué (limité par le nombre de jours de prospection et la pression d'observation).



Les oiseaux représentent presque les trois quarts des espèces observées. Cela peut s'expliquer par le fait que ce taxon regroupe un grand nombre d'espèces (plusieurs centaines d'espèces en France). Ensuite, ces animaux sont relativement plus faciles à observer que d'autres groupes d'espèces qui sont eux moins nombreuses, plus discrètes et compliquées à détecter, ou déterminer.

Le cortège avicole est bien représenté, on peut distinguer les oiseaux nicheurs, qui sont présents au moins pendant la période de reproduction le printemps et l'été. Les hivernants qui viennent du nord pour passer l'hiver dans le Tarn et celui des migrateurs stricts qui sont présents sur la commune uniquement en période de migration au printemps et/ou à l'automne.

Pour les espèces potentiellement nicheuses sur la commune et dans les alentours :

Plusieurs présentent un statut de conservation défavorable. C'est le cas du groupe des fringillidés : Chardonneret élégant, Serin cini, Verdier d'Europe, Linotte mélodieuse, qui sont classés « VU » (Vulnérable) par l'UICN (Union Internationale de Conservation de la Nature), c'est-à-dire qu'ils figurent parmi les espèces menacées. C'est le cas également de la Pie-grièche à tête rousse ou du Cisticole des joncs.

D'autres espèces possèdent un statut « NT » (Quasi-menacé) qui signifie que la dynamique de ces taxons est à la baisse et qu'ils pourraient être menacés dans un futur proche. C'est le cas de l'Hirondelle rustique, du Martinet noir, du Tarier pâtre, de l'Alouette des champs, de la Mouette rieuse, ou encore du Faucon crécerelle.

Pour les espèces non nicheuses sur la commune ou à proximité immédiate :

Certains oiseaux comme le Milan royal (VU) ou encore l'Aigle botté (NT), peuvent fréquenter la commune en période de reproduction pour se nourrir par exemple.

Les papillons de jour représentent 17 % des espèces, il s'agit de taxons communs en France et dans le Tarn. Ce chiffre est assez faible au regard des différents habitats présent sur les terrains communaux. Il serait possible d'obtenir davantage d'espèces en augmentant la pression de prospection.

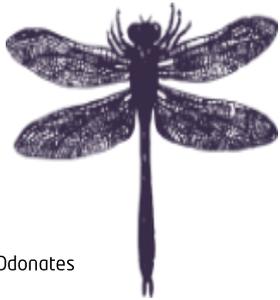
Les odonates constituent 7 % des espèces. Ce chiffre est assez faible mais plutôt conforme au fait que la commune présente un faible nombre de milieux aquatiques. Ce chiffre pourrait peut-être augmenter si plus de prospections se déroulaient au niveau de la zone humide du secteur 5, et sur davantage de périodes différentes.

Les reptiles et **les amphibiens** représentent seulement 2 % et 1 % des espèces. Ce nombre est très faible compte tenu du potentiel que possède la commune. En effet, nombre de friches, fossés, prairie, et fourrés bien exposés sont favorables aux reptiles (couleuvres, coronelles...). Et la zone humide du secteur 5 présente des potentialités pour plusieurs autres amphibiens (crapauds, rainettes, tritons, salamandres...). Quelques inventaires dédiés à ces taxons permettraient de rajouter plusieurs espèces.

Les mammifères représentent eux aussi seulement 2% des espèces présentes. Nous pouvons noter la présence de ragondin qui est une espèce exotique et du Lapin de Garenne qui est une espèce quasi-menacée de disparition (NT) à cause des maladies qui le touchent, de la disparition de ses habitats et de la chasse. Ce chiffre relate un manque de prospection ou de transmission de données. En effet, nombre de mammifères sont très certainement présents sur la commune (chevreuil, écureuil, plusieurs chauves-souris, renard, fouine, belette...). Quelques inventaires supplémentaires en utilisant des pièges photographiques notamment permettraient de bien augmenter le nombre d'espèces.



La Libellule à quatre taches, une espèce peu commune et localisée en plaine. Présente dans la zone humide du sud de la commune.



Odonates

8 espèces



Papillons de jour

21 espèces



L'Azuré porte-queue et l'Azuré des cytises, deux papillons un peu moins communs présents au Sequestre.

La faune du Sequestre

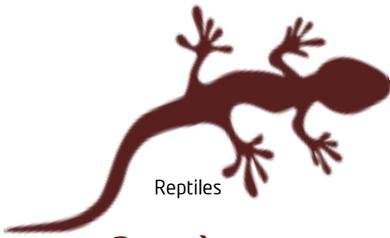


Mammifères

3 espèces



Le Lapin de garenne, espèce quasi-menacée en France.



Reptiles

3 espèces



La Couleuvre verte et jaune, une espèce victime de la mauvaise réputation des serpents.

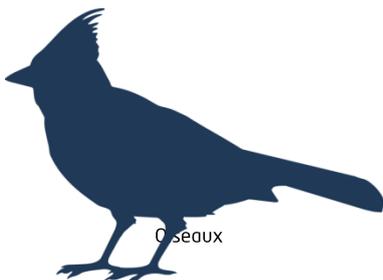


La Grenouille verte, un amphibien commun en France.



Amphibiens

1 espèce



Oiseaux

86 espèces



Le Chardonneret élégant et la Tourterelle des bois, deux espèces menacées en France en raison de la disparition de leurs habitats et de la chasse (légale ou illégale).

Le tableau suivant illustre le degré d'intérêt écologique des grands habitats en fonction des 6 taxons :

Niveau d'intérêt écologique pour des taxons généraux en fonction d'habitats simplifiés							
	Oiseaux	Mammifères	Reptiles	Amphibien	Odonates	Papillons de jour	Somme de +
Zone humide	+++	+++	+++	+++	+++	+++	18
Forêt « ouverte »	+++	+++	+++	+++	+	+++	16
Prairie	+++	++	+++	++	+	+++	14
Forêt	+++	+++	++	++	+	++	13
Potager	++	++	++	++	+	+	10
Cours d'eau	+	+		+	+		4
Champ	+	+					2
Centrale solaire			+			+	2
Terrain vague, parking			++				2
Terrains de sports							0
Bâtiments							0
Accès							0
Non favorable		Peu favorable	+	Favorable	++	Très favorable	+++

Les secteurs les plus favorables à la biodiversité parmi les zones étudiées sont la zone humide, la forêt clairsemée, les prairies, les boisements et la zone de potager.

Préconisations de gestion

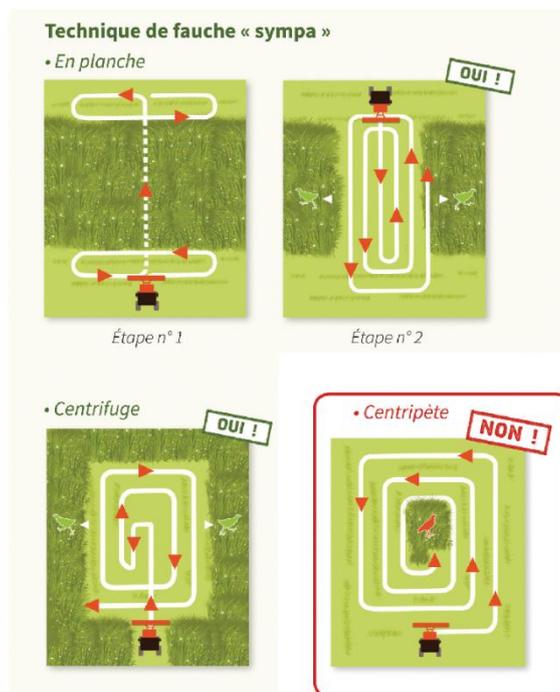
Poursuivre et accentuer la gestion différenciée

Adapter la méthode de fauche

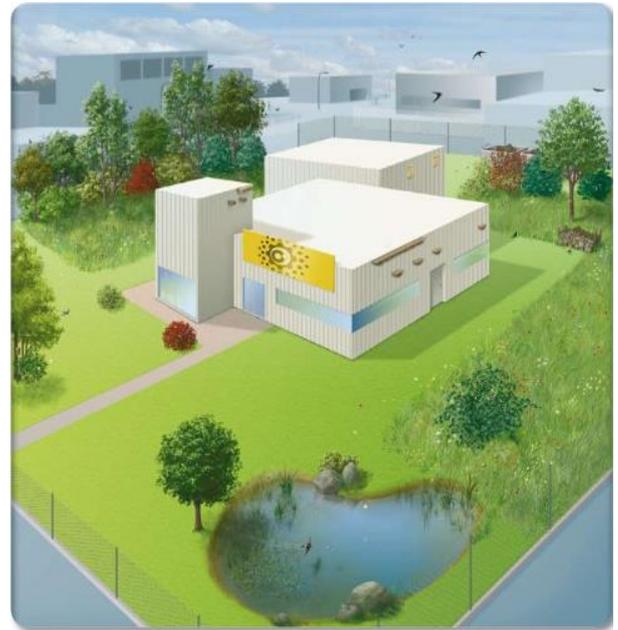
Opter pour le pâturage, plus écologique :



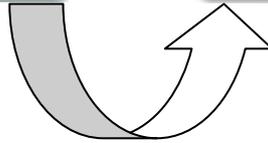
ou la fauche centrifuge, qui permet de limiter l'impact sur la faune :



Aménager les dents creuses



(source : LPO Loire Atlantique)



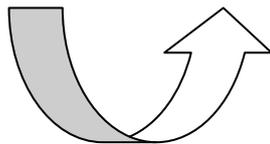
Faire de la gestion différenciée et y ajouter des plantations afin de bien favoriser le groupe des invertébrés qui est un maillon essentiel.

Si la place le permet et si le lieu est favorable, créer une mare.

Intégrer des gîtes pour la faune Intégrer du mobilier pour que la population s'approprie l'aménagement en question et qu'elle puisse s'y sentir bien.

Essayer de relier différentes réhabilitations de dents creuses afin de créer un « corridor vert » bénéficiant à la faune y compris aux habitants de la commune.

Reméandrage / renaturalisation



Essayer d'éviter les canalisations de cours d'eau (même temporaires) et faire du reméandrage, c'est-à-dire casser les parties en béton et réaliser des virages dans les berges avec des plantations sur les bords pour les stabiliser.

Dans ces espaces, planter des buissonnants en vue de créer des îlots denses de végétation favorables à de nombreux refuges pour la faune. Privilégier les essences locales (troène commun, viorne lantane, cornouiller sanguin, sureau noir...).

Sécurisation (vitres, trous)

Beaucoup d'animaux meurent chaque année à cause d'un choc avec une vitre ou parce qu'ils se sont retrouvés coincés dans un piège (trous divers...).

Afin de limiter les risques de collisions, il faut installer des formes (d'oiseaux ou autre) sur les vitres pour les matérialiser. Il existe par exemple des silhouettes d'oiseaux autocollantes ou électrostatiques très simples à installer.



Il faut faire attention à ne pas laisser de trous avec des parois lisses, de tubes accessibles à la faune. Pour cela il faut couvrir ou boucher tout ce qui peut représenter un piège. C'est le cas avec les poteaux creux des lignes électriques, les tuyaux enfoncés à la verticale dans le sol ou encore les récupérateurs d'eau non couverts.

Ici, un Ecureuil roux essayant d'entrer dans un poteau creux.



Refuges LPO



Le label refuge LPO accompagne les communes dans la gestion écologique de leurs terrains selon la charte suivante :



**LA CHARTE REFUGES LPO
UN ENGAGEMENT MORAL**

En créant un Refuge LPO, la collectivité s'engage à préserver la nature et à améliorer la biodiversité du site selon les principes suivants :

-  1. Créer les conditions propices à l'installation de la faune et de la flore sauvage
-  2. Renoncer aux produits phytosanitaires chimiques
-  3. Réduire son impact sur l'environnement
-  4. Interdire la chasse sur l'espace concerné

La création d'un refuge LPO permet de préserver la biodiversité de proximité et de mettre en valeur une commune.

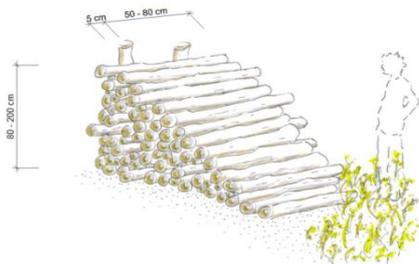
Plus d'informations sur <https://refuges.lpo.fr/>.

Animations

En lien avec la labellisation Refuges LPO, une série d'animations peut être mise en place afin de sensibiliser le grand public aux questions environnementales et de l'associer à la gestion écologique de la commune. Pour cela différentes opérations peuvent être menées : sortie d'observation de la biodiversité, atelier de fabrication de nichoir, conférences...



Gîtes pour la faune



Il est très simple de fabriquer des gîtes pour la faune. Il suffit de réaliser des tas de pierres et de bois dans des lieux adaptés comme un bord de haie, une lisière d'un bois ou à proximité de plantations...

Ces constructions serviront de zones de refuge voire de reproduction pour les reptiles, amphibiens, petits mammifères et invertébrés.

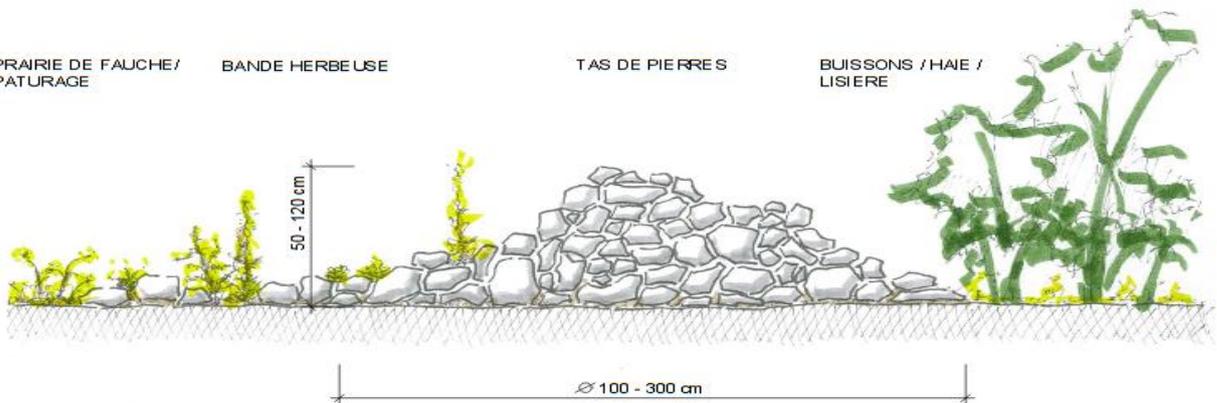


PRAIRIE DE FAUCHE / PATURAGE

BANDE HERBEUSE

TAS DE PIERRES

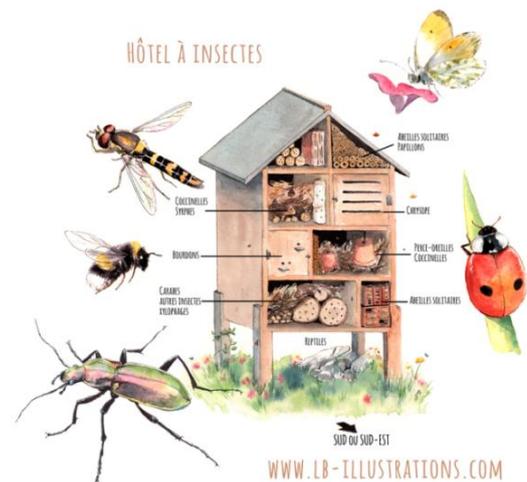
BUISSONS / HAIE / LISIERE



Gîtes dédiés aux invertébrés :

Ce que l'on appelle « hôtel à insectes », regroupe des matériaux naturels (branches de différents diamètres, paille etc...) et de récupération (briques...) qui permettent aux insectes de s'abriter pendant l'hiver et de s'y reproduire au printemps.

Ce genre de construction constitue avant tout un support pédagogique et de communication.



Nichoirs :

Suite à votre demande, cette préconisation est développée dans la fiche action suivante :

Fiche action : installer un nichoir

Préalable - Avant d'installer un nichoir il est important d'avoir une approche globale et de réfléchir à sa pertinence (espèce ciblée, ressource alimentaire à proximité...), pour qu'il soit favorable à l'espèce, qu'il ne crée pas un petit déséquilibre dans l'écosystème ou même parfois un piège écologique (nichoir à côté d'une route passante, d'un champ avec pesticides...).

Installation – Le nichoir doit être placé à au moins **3 m de hauteur** avec une **orientation sud-est** si possible. Il doit être **éloigné de branches latérales** qui permettraient aux prédateurs (chats...) d'y accéder. **L'ouverture doit toujours être opposée à un élément dangereux** (route, vitre etc...) et **orientée vers un habitat favorable** (jardin, bois, prairie...).

Afin de ne pas blesser l'arbre, ne pas planter de clous ou de vis dans l'arbre, utiliser un fil de fer gainé ou une corde pour installer le nichoir. Utiliser des cales en bois à insérer entre la fixation et le tronc d'arbre pour éviter que le fil de fer ou la ficelle ne rentre dans l'écorce. **Vérifier le système de fixation et l'adapter à la croissance de l'arbre chaque année.**

Périodes - Installation, nettoyage, vérification de la fixation : entre octobre et février.

En tenant compte de la présence de routes qui contraignent l'installation, **environ 12 nichoirs** peuvent être installés sur les terrains communaux. Il serait intéressant de pouvoir conseiller les particuliers au sujet de l'installation de nichoirs, car les jardins potagers peuvent être davantage favorables à cette opération.



Nidhoir pour cavernicole (source LPO, Google, pngriber)



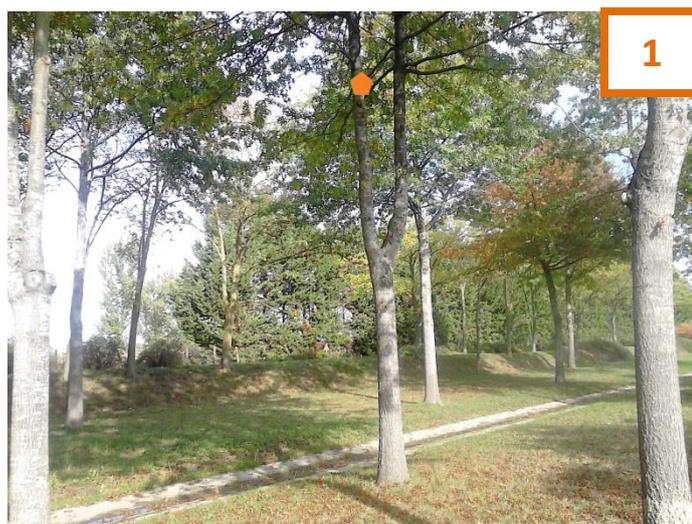
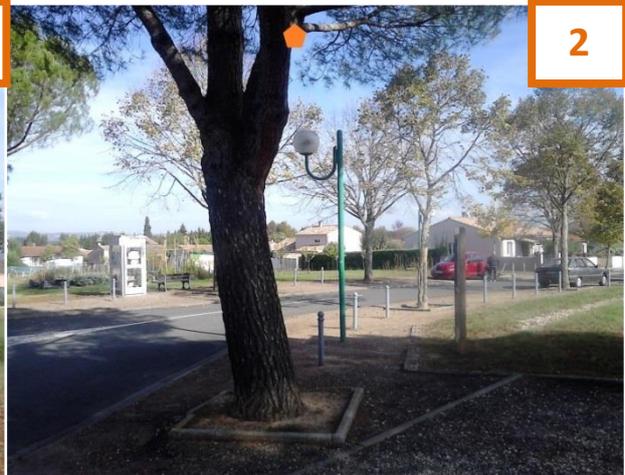
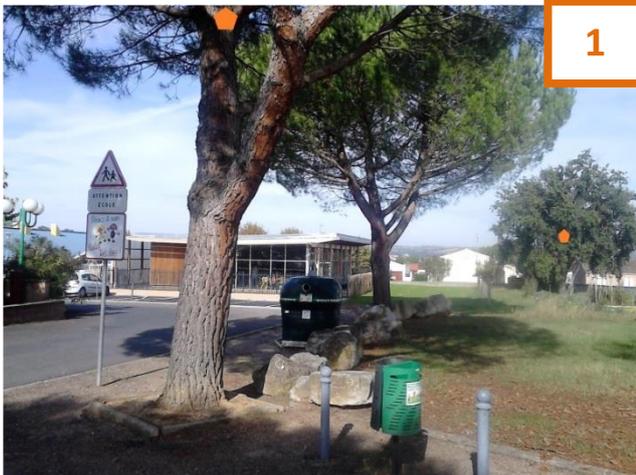
Trou d'envol **28 mm**, taille Mésange bleue. (Env 15€)



Trou d'envol **32 mm**, taille Mésange charbonnière. (Env 15 €)



Nidhoir **collectif** pour oiseaux grégaire comme le Moineau domestique. (Env 60 €)





Nichoir pour semi-cavernicole (source LPO, Google, pngriver)



Nichoir avec un panneau ouvert, taille Rougegorge familier, Rougequeue noir... (Env 15€)



Nichoir Chouette effraie

5



Nichoir à **placer à l'intérieur**, dans un grenier, ou fixé sous le toit d'une grange...

Emplacement peut être possible sous les toits des bâtiments communaux, à **voir avec un ornithologue pour décider de l'emplacement précis** (Env 60 €)

Gîte à Chauve-souris

6



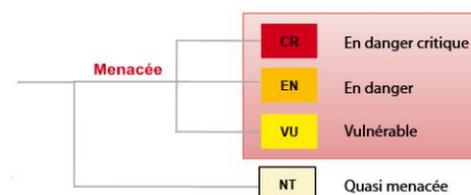
Gîte à placer en haut d'une façade

(Env 25 €)



Annexes

Légende des statuts défavorables d'évaluation de la dynamique d'une espèce établis par l'Union Internationale de Conservation de la Nature (UICN), pour les espèces dites quasi-menacées et menacées, au niveau national et durant la période de reproduction :



Oiseaux	Nom vernaculaire (nom latin)	Reproduction sur la commune ou à proximité immédiate	Protection	Statut IUCN défavorable
	Pie bavarde (<i>Pica pica</i>)	Certaine		
	Corneille noire (<i>Corvus corone</i>)	Certaine		
	Faucon crécerelle (<i>Falco tinnunculus</i>)	Certaine	X	NT
	Étourneau sansonnet (<i>Sturnus vulgaris</i>)	Certaine		
	Milan noir (<i>Milvus migrans</i>)	Possible	X	
	Moineau domestique (<i>Passer domesticus</i>)	Certaine	X	
	Pigeon ramier (<i>Columba palumbus</i>)	Certaine		

	Tourterelle turque (<i>Streptopelia decaocto</i>)	Certaine		
	Chardonneret élégant (<i>Carduelis carduelis</i>)	Probable	X	VU
	Merle noir (<i>Turdus merula</i>)	Certaine		
	Hirondelle rustique (<i>Hirundo rustica</i>)	Probable	X	NT
	Mésange charbonnière (<i>Parus major</i>)	Certaine	X	
	Bergeronnette grise (<i>Motacilla alba</i>)	Probable	X	
	Rougequeue noir (<i>Phoenicurus ochruros</i>)	certaine	X	
	Fauvette à tête noire (<i>Sylvia atricapilla</i>)	Certaine	X	
	Hypolais polyglotte (<i>Hippolaispolyglotta</i>)	Certaine	X	



Pigeon biset domestique (*Columbalivia f.*)

Certaine



Buse variable (*Buteo buteo*)

Probable

X



Bruant zizi (*Emberiza cirrus*)

Probable

X



Tarier pâtre (*Saxicola rubicola*)

Certaine

X

NT



Bruant proyer (*Emberiza calandra*)

Probable

X



Rosignol philomèle (*Luscinia megarhynchos*)

Certaine

X



Rougegorge familier (*Erithacus rubecula*)

Certaine

X



Pinson des arbres (*Fringillacoerebs*)

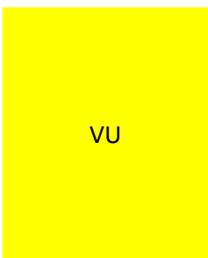
Certaine

X

	Martinet noir (<i>Apus apus</i>)	Certaine	X	NT
	Loriot d'Europe (<i>Oriolus oriolus</i>)	Certaine	X	
	Pipit des arbres (<i>Anthus trivialis</i>)	Probable	X	
	Pouillot véloce (<i>Phylloscopus collybita</i>)	Probable	X	
	Cochevis huppé (<i>Galeridacristata</i>)	Probable	X	
	Serin cini (<i>Serinus serinus</i>)	Probable	X	VU
	Grimpereau des jardins (<i>Certhia brachydactyla</i>)	Certain	X	
	Tourterelle des bois (<i>Streptopelia turtur</i>)	Probable		VU

	Héron cendré (<i>Ardea cinerea</i>)	Possible	X	
	Fauvette grisette (<i>Sylvia communis</i>)	Probable	X	
	Mésange bleue (<i>Cyanistes caeruleus</i>)	Certaine	X	
	Pouillot de Bonelli (<i>Phylloscopus bonelli</i>)	Probable	X	
	Verdier d'Europe (<i>Carduelis chloris</i>)	Probable	X	VU
	Épervier d'Europe (<i>Accipiter nisus</i>)	Possible	X	
	Pic vert (<i>Picus viridis</i>)	Probable	X	
	Grosbec casse-noyaux (<i>Coccothraustes coccothraustes</i>)		X	

	Geai des chênes (<i>Garrulus glandarius</i>)	Probable	
	Canard colvert (<i>Anas platyrhynchos</i>)	Possible	
	Héron garde-boeufs (<i>Bubulcus ibis</i>)		X
	Pic épeiche (<i>Dendrocopos major</i>)	Probable	X
	Perdrix rouge (<i>Alectoris rufa</i>)	Possible	
	Petit Gravelot (<i>Charadrius dubius</i>)		X
	Milan royal (<i>Milvus milvus</i>)		X
	Sittelle torchepot (<i>Sitta europaea</i>)	Probable	X
	Linotte mélodieuse (<i>Carduelis cannabina</i>)	Probable	X



	Cisticole des joncs (<i>Cisticola juncidis</i>)	Certain	X	VU
	Chevêche d'Athéna (<i>Athene noctua</i>)	Probable	X	
	Pipit farlouse (<i>Anthus pratensis</i>)		X	Hivernant
	Grive mauvis (<i>Turdus iliacus</i>)			Hivernant
	Bergeronnette printanière (<i>Motacilla flava</i>)		X	De passage en migration
	Rougequeue à front blanc (<i>Phoenicurus phoenicurus</i>)	Possible	X	
	Vanneau huppé (<i>Vanellus vanellus</i>)			Hivernant
	Choucas des tours (<i>Corvus monedula</i>)	Probable	X	
	Alouette des champs (<i>Alauda arvensis</i>)	Probable	X	NT

	Pie-grièche à tête rousse (<i>Lanius senator</i>)	Possible	X	VU
	Mouette rieuse (<i>Chroicocephalus ridibundus</i>)	Possible	X	NT
	Foulque macroule (<i>Fulica atra</i>)	Possible	X	
	Bondrée apivore (<i>Pernis apivorus</i>)		X	
	Huppe fasciée (<i>Upupa epops</i>)	Possible	X	
	Grand Corbeau (<i>Corvus corax</i>)		X	
	Grue cendrée (<i>Grus grus</i>)		X	De passage en migration
	Pluvier doré (<i>Pluvialis apricaria</i>)		X	De passage en migration
	Effraie des clochers (<i>Tyto alba</i>)	Possible	X	
	Alouette lulu (<i>Lullula arborea</i>)	Possible	X	

	Grive draine (<i>Turdus viscivorus</i>)	Possible		
	Hibou moyen-duc (<i>Asio otus</i>)	Possible	X	
	Accenteur mouchet (<i>Prunella modularis</i>)	Probable	X	
	Bruant des roseaux (<i>Emberiza schoeniclus</i>)		X	De passage en migration et hivernant
	Grand Cormoran (<i>Phalacrocorax carbo</i>)	Possible	X	
	Coucou gris (<i>Cuculus canorus</i>)	Probable	X	
	Guêpier d'Europe (<i>Merops apiaster</i>)	Possible	X	
	Gobemouche noir (<i>Ficedula hypoleuca</i>)		X	De passage en migration
	Goéland leucophée (<i>Larus michahellis</i>)	Possible	X	
	Grèbe huppé (<i>Podiceps cristatus</i>)		X	
	Balbuzard pêcheur (<i>Pandion haliaetus</i>)		X	De passage en migration

	Mésange à longue queue (<i>Aegithalos caudatus</i>)	Probable	X	
	Cigogne blanche (<i>Ciconia ciconia</i>)		X	De passage en migration
	Faisan de Colchide (<i>Phasianus colchicus</i>)			Espèce exotique
	Gallinule poule-d'eau (<i>Gallinula chloropus</i>)	Possible	X	
	Aigle botté (<i>Aquila pennata</i>)		X	NT
	Rousserolle effarvatte (<i>Acrocephalus scirpaceus</i>)		X	De passage en migration
	Pouillot fitis (<i>Phylloscopus trochilus</i>)		X	De passage en migration

Mammifères				
	Nom vernaculaire (nom latin)	Reproduction	Protection	Statut IUCN défavorable
	Ragondin (<i>Myocastor coypus</i>)	Certaine		
	Lapin de garenne (<i>Oryctolagus cuniculus</i>)	Certaine		NT



Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*)

Certaine

X

Reptiles				
	Nom vernaculaire (nom latin)	Reproduction	Protection	Statut IUCN défavorable
	Couleuvre verte et jaune (<i>Hierophis viridiflavus</i>)	Certaine	X	
	Lézard à deux raies (L. vert occidental) (<i>Lacerta bilineata</i>)	20%	X	
	Lézard des murailles (<i>Podarcis muralis</i>)	Certaine	X	

Amphibiens				
	Nom vernaculaire (nom latin)	Reproduction	Protection	Statut IUCN défavorable
	Grenouille verte indéterminée (<i>Pelophylax</i> sp.)	Certaine	X	

Odonates				
	Nom vernaculaire (nom latin)		Nom vernaculaire (nom latin)	
	Libellule à quatre taches (<i>Libellula quadrimaculata</i>)		Anax empereur (<i>Anax imperator</i>)	



Agrion jouvencelle (*Coenagrion puella*)



Crocothémis écarlate (*Crocothemis erythraea*)



Orthétrum réticulé (*Orthetrum cancellatum*)



Sympétrum sanguin (*Sympetrum sanguineum*)



Ischnure élégante (*Ischnura elegans*)



Orthétrum bleissant (*Orthetrum coerulescens*)

Papillons de jour

Nom vernaculaire (nom latin)

Nom vernaculaire (nom latin)



Tircis (*Pararge aegeria*)



Hespérie faux-tacheté (*Pyrgus malvoides*)



Cuivré commun (*Lycaena phlaeas*)



Mélitée des centaurées (*Melitae aphoebe*)



Myrtil (*Maniola jurtina*)



Azuré commun (*Polyommatus icarus*)



Citron de Provence (*Gonepteryx cleopatra*)



Flambé (*Iphiclides podalirius*)



Souci (*Colias croceus*)



Aurore (*Anthocharis cardamines*)



Procris, Fadet commun (*Coenonympha pamphilus*)



Argus vert (*Callophrys rubi*)



Mégère, Satyre (*Lasiommata megera*)



Azuré des cytises (*Glaucopsyche alexis*)



Machaon (*Papilio machaon*)



Demi-deuil (*Melanargia galathea*)



Petit Nacré (*Issoria lathonia*)



Azuré porte-queue (*Lampides boeticus*)



Citron (*Gonepteryx rhamni*)



Vulcain (*Vanessa atalanta*)



Cuivré fuligineux (*Lycaena tityrus*)